Province de Namur
COMMUNE DE CERFONTAINE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 JANVIER 2025

Présents : MM. BOMBLED C, Bourgmestre-Président, -
CHABOTAUX A, HARDY S, ~~GOBRON M~~, Echevins,-
MOTTE C, GONDRY D, MEUNIER L, MEYER J, LECLERCQ C, BOURTON V, ~~SNAUWAERT V~~, GONZE C, CHABOTAUX E, MILLE-MULLEN D, FRANCOIS S, Conseillers Communaux,-
LOVEY S., Directeur Général f.f., -

-=-=-=-=-=-=-=-

OBJET : Déclaration de politique communale du Collège Communal - Législature 2024 à 2030,-

LE CONSEIL COMMUNAL, en séance publique,

Vu l'article L 1123-27 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant que cet article prescrit que le Collège Communal soumet au Conseil Communal un programme de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière ;

Vu le programme de politique générale du Collège Communal pour la législature 2024 à 2030, ci-annexé ;

Par 10 voix pour et 3 voix contre (LECLERCQ C, BOURTON V et FRANCOIS S) ;

APPROUVE :

Article 1 : le programme de politique communale du Collège Communal pour la législature 2024 à 2030, ci-annexé.

Article 2 : ce programme de politique communale sera publié conformément aux dispositions de l'article L 1133-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général f.f., Le Président,

(s) S. LOVEY (s) Ch. BOMBLED

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Directeur Général f.f., Le Bourgmestre,

S. LOVEY Ch. BOMBLED

Administration Communale de CERFONTAINE - L'UNION FAIT LA FORCE

Collège communal de Cerfontaine

Déclaration de politique générale 2024-2030

Une déclaration de politique générale est la description des actions que la majorité compte mener durant la législature dans les différents domaines de la vie communale. Cette déclaration de politique générale est un point de départ. Elle est appelée à évoluer, en fonction des besoins, contraintes et opportunités. Dès lors, des adaptations pourraient être présentées lors de l'élaboration des budgets et modifications budgétaires.

Nous avons subdivisé cette déclaration de politique générale en 15 thèmes :

- Finances – Budget
- Sécurité (Police, Pompiers/Ambulanciers)
- Enseignement
- Jeunesse
- Logement, urbanisme et aménagement du territoire
- Economie, tourisme et commerce
- Social – petite enfance – santé
- Travaux – Voiries – Cimetières – Environnement – Mobilité
- Bâtiments
- Agriculture
- Forêts
- Bien-être animal
- Culture – folklore
- Sports
- Information – Informatique

1. Finances - Budget

- Fixation de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques à 7,5% et maintien des centimes additionnels au précompte immobilier à 2400.
- Maintien de la gratuité de la plupart des documents administratifs (carte d'identité pour enfants, compositions de ménage, certificat de bonne vie et mœurs, déclaration/acte de mariage, de naissance, changement de prénom/nom, etc...)

2. Sécurité (Police, Pompiers/Ambulanciers)

- Soutien aux sapeurs-pompiers/ambulanciers de la caserne de Cerfontaine.
- Réponse aux demandes citoyennes en matière de sécurité routière (après avis du conseiller en mobilité du SPW) par la mise en place de chicanes, plateaux ralentisseurs, signalisation adéquate, etc...
- Mise en service d'une caméra mobile destinée à lutter contre les incivilités et les infractions environnementales.
- Avec la zone de police, mise en service d'un radar tronçon permettant de lutter contre les excès de vitesse sur la route régionale N978 (lacs de l'Eau d'Heure).
- En accord avec la zone de police, augmentation des contrôles permettant de lutter contre les nuisances sonores causées par certaines motos sur les routes régionales.
- Encouragement, au sein du conseil de police, au maintien de l'effectif actuel, à savoir 1 inspecteur-principal et 4 inspecteurs de police, au poste de proximité de Cerfontaine.
- Une attention particulière pour :
 - augmenter la présence policière lors de l'entrée et la sortie des écoles
 - maintenir l'encadrement policier lors des événements (marches folkloriques, carnavals, festivals, open air, épreuves sportives, etc...)

3. Enseignement

- Engagement d'un(e) enseignant(e) sur fonds propres afin d'assurer immédiatement les remplacements en cas d'incapacité de travail.
- Financement de l'emploi d'un professeur de seconde langue, afin que les élèves bénéficient d'un cours « éveil des langues en néerlandais » dès la première maternelle.
- Maintien de la gratuité des garderies dans nos écoles.
- Encouragement à l'apprentissage à l'utilisation des technologies de l'informatique et de la communication interactive.
- Organisation d'une journée sportive entre les implantations scolaires de l'entité à la fin de l'année scolaire.
- Création d'un « accueil temps libre » le mercredi après-midi.

4. Jeunesse

- Organisation de la journée Place aux enfants qui permet aux jeunes de 8 à 12 ans la découverte de divers métiers, artisans ou sports.
- Soutien des projets du conseil communal des enfants.
- Soutien logistique (prêt/transport de matériel) à toutes les associations locales.
- Maintien de la subvention octroyée en faveur des associations qui engagent des frais dans la location d'un chapiteau.

- Amélioration des équipements des plaines de jeux de nos six villages.
- Organisation de la plaine de jeux à Cerfontaine pendant le mois de juillet et partenariat avec le club de voile. Maintien la gratuité ainsi que le ramassage dans les villages de l'entité grâce au car communal.

5. Logement, urbanisme et aménagement du territoire

- Evaluation du fonctionnement du « logement tremplin » et développement éventuel de cette politique.
- Application du Code du Développement territorial (CoDT), mais pas de création de règlements urbanistiques contraignants supplémentaires.
- Domaine de Revleumont : mise en œuvre du dossier de rénovation des voiries dès la fin des travaux d'infrastructure électrique.

6. Economie, tourisme et commerce

- Pas de taxe sur la force motrice, sur les débits de boisson, sur les terrasses de café/restaurant ni sur les panneaux publicitaires.
- Rénovation du bâtiment qui abrite l'Horloge astronomique, à Senzeilles, et création d'un parking à l'arrière de celui-ci.
- Soutien financier à la réalisation du « Chemin de l'Eau d'Heure » : itinéraire pédestre et cyclo qui va relier notre commune (source de l'Eau d'Heure) à Marchienne-au-Pont (embouchure avec la Sambre).
- Augmentation de la subvention annuelle à l'Office du Tourisme, lui garantissant le maintien des emplois et le développement de projets (ex : création de nouvelles chasses au trésor Totemus, numérisation des promenades balisées, aménagement de « parkings » pour chevaux, ...)
- Maintien de la prime communale de 500€ pour la création de gîtes ruraux et de chambres d'hôtes.
- Intensification des synergies avec les partenaires touristiques sur le site des Lacs de l'Eau d'Heure afin que les habitants de notre commune puissent continuer à bénéficier de tarifs préférentiels.

7. Social – petite enfance – santé

- Soutien aux projets visant à augmenter le nombre de places d'accueil et le nombre d'accueillantes d'enfants à domicile.

- Dans le cadre du partenariat avec les Habitations de l'Eau Noire (HEN), augmentation du nombre de logements réservés aux aînés de notre commune, situés à la rue des Fontaines à Cerfontaine. Une attention particulière sera apportée pour adapter des logements aux personnes à mobilité réduite.
- Soutien au développement de logements sociaux par les HEN.
- Dans le cadre de l'accès aux droits fondamentaux, développement d'ateliers à visée sociale, culturelle, professionnelle, ainsi que d'ateliers intergénérationnels.
- Instauration d'une prime communale à l'achat de protections hygiéniques menstruelles réutilisables.
- En plus des cours de gymnastique de maintien, spécialement conçus pour les aînés, organisation d'ateliers de gymnastique cérébrale.
- Amplification de l'insertion socioprofessionnelle des personnes sans emploi.
- Rénovation énergétique des bâtiments et logements appartenant au CPAS
- Renforcement des synergies Commune – CPAS
- Réflexion quant à l'opportunité de créer une épicerie sociale

8. Travaux – Voiries – Cimetières – Environnement – Mobilité

- Importants moyens financiers destinés à la réfection de nombreuses voiries et de plusieurs chemins agricoles.
- Aménagement d'un parking sur le terrain communal situé à côté de la salle Les Gais Lurons, à Soumoy.
- Collaboration avec l'ASBL Mobilesem afin de faciliter les déplacements des personnes tout en sensibilisant à la transition vers des modes de transport plus durables
- Des villages propres, toute l'année.
- Politique d'entretien permanent et de végétalisation des cimetières.
- Accentuation de la politique de fleurissement afin de conserver notre label « Wallonie en fleurs ».
- Création d'une zone d'espace détente à hauteur de l'ancienne école de Soumoy.
- Fin du remplacement de l'éclairage public (LED).
- Acquisition d'un broyeur et mise à disposition aux citoyens.
- Acquisition d'un camion balayeur.
- Acquisition d'une machine avec tondeuse à fléaux pour faciliter et optimiser l'entretien des chemins/sentiers vicinaux.
- Acquisition d'un véhicule et d'une remorque pour le travail d'entretien dans les cimetières.
- Acquisition d'une disqueuse et d'un rouleau compacteur pour la pose de tarmac.
- Acquisition d'une aérogommeuse.
- Remplacement de divers véhicules.
- Convention de partenariat avec une recyclerie végétale, dans une démarche d'économie circulaire, afin de prolonger la vie des fleurs déposées dans les cimetières.

9. Bâtiments

- Rénovation de la toiture du bâtiment qui abrite les bureaux administratifs.
- Travaux de rénovation à la salle des Fêtes de Senzeilles.
- Suite et fin des travaux de rénovation de la salle du tennis de table, à Silenrieux.
- Rénovation de l'église classée de Daussois.
- Remplacement du bâti des cloches de l'église de Senzeilles ainsi qu'au placement d'une nouvelle croix au sommet du clocher.
- Politique d'entretien régulier des bâtiments communaux et d'amélioration de leur performance énergétique.
- Etude de l'opportunité d'obtenir un bail emphytéotique en vue de rénover la salle Saint-Joseph, à Daussois.
- Demande d'acquisition de l'ancienne gare classée de Cerfontaine, appartenant actuellement au SPW, en vue de la rénover

10. Agriculture

- Promotion des produits locaux, en partenariat avec les agriculteurs et producteurs.
- Organisation de rencontres régulières avec les agriculteurs de l'entité et gestion des dossiers, notamment dans le cadre des calamités agricoles ou dégâts occasionnés par de fortes crues ou par la sécheresse.

11. Bien-être animal

- Dotation en faveur de la stérilisation des chats errants

12. Forêts

- Maintien du droit à l'affouage par tirage au sort annuel des parts de bois.
- Poursuite de la politique d'investissement par une replantation systématique de notre massif forestier.

13. Culture - folklore

- Allocation de moyens financiers pour l'organisation d'une compagnie (ou une délégation) de marcheurs de l'entité.

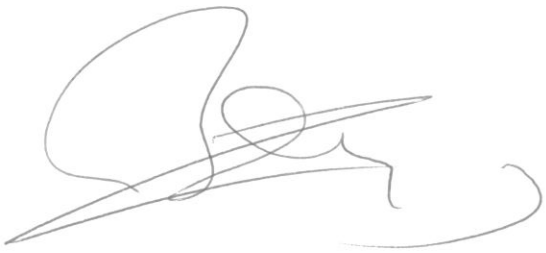
- Collaboration avec le centre culturel « Action Sud », notamment pour l'organisation annuelle de l'exposition « Action sculptures ».
- Politique de soutien aux associations locales, notamment par une aide logistique lors de manifestations diverses.
- Par la mise à disposition de la « Galerie de l'Office du Tourisme », politique de promotion des œuvres d'artistes locaux et régionaux.
- Reconduction de la convention avec le Domaine provincial de Chevetogne afin d'offrir une réduction importante aux habitants de notre commune.
- En concertation avec les fabriques d'église, promotion d'organisations culturelles dans les bâtiments du culte (concerts, expositions, ...).
- Organisation de spectacles pour jeunes et moins jeunes, dans l'entité, en partenariat avec le centre culturel « Action Sud ».

14. Sports

- Octroi d'une « prime communale au sport » d'un montant de 30€, pour les enfants de 3 à 18 ans.
- Promotion du challenge Run & Bike.
- Organisation d'une cérémonie des mérites sportifs.
- Organisation d'un « salon des sports et des associations ».
- Balisage d'une boucle cyclo-pédestre de 42km (distance marathon) passant dans les six villages de l'entité ainsi que des boucles alternatives plus courtes.

15. Information - Informatique

- Placement d'un écran d'information (totem) dans le centre de Cerfontaine afin d'informer efficacement et en temps réel les citoyens et visiteurs.
- Maintien de la publication annuelle de minimum 4 bulletins d'informations communales.
- Organisation annuellement d'une soirée d'accueil pour les nouveaux habitants de nos villages.
- Amélioration de la visibilité des différentes organisations via divers moyens de communication (bulletin communal, page Facebook, site internet...et le futur écran d'information).
- Modernisation de fonctionnement de l'Administration communale au niveau de l'informatique : nouveau serveur et acquisition de programmes relatifs aux délibérations des conseils et collèges communaux et à la rédaction de cahiers des charges.



Christophe BOMBLED

Bourgmestre



Stéphane HARDY

1er Echevin



André CHABOTAUX

2e Echevin



Morgane GOBRON

3e Echevine



Céline MOTTE

Présidente du CPAS